

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Séverine LE JEUNE, M. Henri-Claude BELZIC, Mme Viviane OLIVEUX, M. Éric NOUAÏLE, Mme Gisèle HAYS, M. Alain HIVERT, Mme Jocelyne PELTIER, M. Gérard CODRON, Mme Florence LE CORFF-BROWN, Mme Delphine GUILLO, M. Yann LE BRETON, M. Mathieu BOUBLI, Mme Sabrina THOMAZO, Mme Marina ROHEL, M. Stéphane VAUZELLE, M. Cyril COUÉ, M. Valentin GUILLOT, Mme Marie-Annick THEBAUD, M. Bruno GILLET, Mme Marie-Hélène MOISAN, M. Jean-Pierre LE POUËZARD.

Excusés : M. Eric NOUAÏLE, Mme Gisèle HAYS, M. Alain HIVERT, M. Mathieu BOUBLI, M. Cyril COUÉ, Mme Marie-Annick THEBAUD.

Pouvoirs : M. Eric NOUAÏLE à M. Henri-Claude BELZIC, Mme Gisèle HAYS à Mme Viviane OLIVEUX, M. Mathieu BOUBLI à M. Guénaël ROBIN, M. Cyril COUÉ à M. Guénaël ROBIN, Mme Marie-Annick THEBAUD à M. Jean-Pierre LE POUËZARD.

Date de convocation : 18 février 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents : 17

Votants : 22

Secrétaire de séance : M. Christophe DANO

Monsieur le Maire demande si des remarques sont à formuler sur le précédent compte-rendu. Aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est validé.

Il présente l'ordre du jour :

1. Délégations de pouvoirs – informations sur les décisions prises
2. Recrutement de vacataire pour la distribution du bulletin municipal
3. Cession de parcelle au Pouldu à M. et Mme PRIAC André
4. Dénomination des voies dans la Résidence des Mégalithes
5. Vente des lots à la Résidence des Mégalithes
6. Comptes administratifs 2021 Commune et Assainissement
7. Cession par Eau du Morbihan de terrain à Kerdaniel
8. Informations diverses :

1. Délégations de pouvoirs – informations sur les décisions prises

- Par Arrêté du 27/01/2022, les tarifs des services de la commune sont modifiés suivant l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur l'année 2021, soit + 0,2%.

2. Recrutement de vacataire pour la distribution du bulletin municipal

N° 2022 01 01

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un vacataire a été recruté pour la distribution du bulletin communal et qu'il convient de fixer le tarif horaire pour la rémunération.

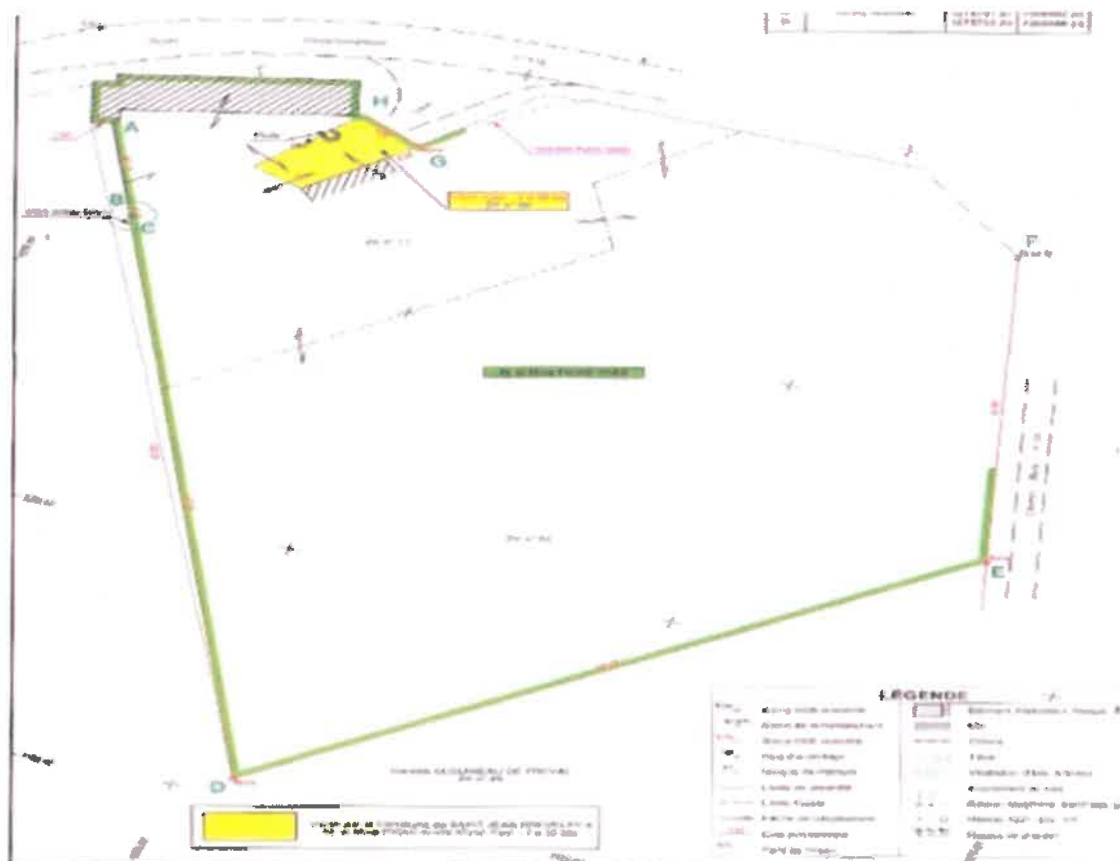
Le conseil municipal, décidé, à l'unanimité,

- de fixer à 12,50 € le tarif horaire pour la rémunération des vacataires.

3. Cession de parcelle au Pouldu à M. et Mme PRIAC André

N° 2022 01 02

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur et Madame PRIAC André se sont portés acquéreurs de la parcelle ZK 90 d'une superficie d'1a 38 ca bordant leur propriété au Pouldu (en bordure de la route départementale Saint Jean Brévelay vers Guéhenno).



Une évaluation a été demandée aux Domaines conformément au règlement du PLU. M. et Mme PRIAC ont pris en charge les frais de bornage de ce terrain.

Le Conseil Municipal, entendu les explications de M. le Maire, décide, à l'unanimité,

- d'autoriser la cession de ce terrain d'une superficie de 1a38ca au prix de 0.50 €/m² à M. et Mme PRIAC.

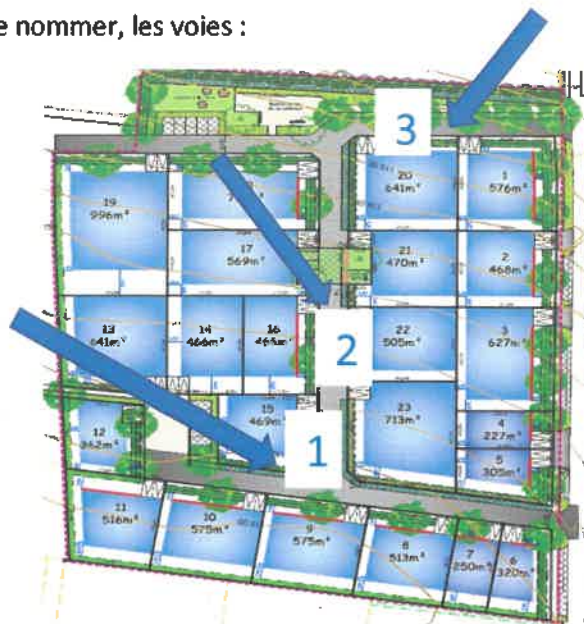
4. Dénomination des voies dans la résidence des Mégalithes

N° 2022 01 03

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal qu'il convient de dénommer les voies de la résidence des Mégalithes.

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, de nommer, les voies :

- 1 – rue des Dolmens
- 2 – rue des Menhirs
- 3 – rue des Légendes



5. Vente des lots à la résidence des Mégalithes N° 2022 01 04

Monsieur le maire fait part aux membres du Conseil municipal que la commission en charge de l'attribution des lots à la Résidence des Mégalithes a attribué les terrains aux acquéreurs en fonction des critères établis.

Tous les lots ont été attribués :

Ordre attribution	Nom et Prénom	N° du lot	Superficie	Prix total TTC
1	LAIGO Jérôme et RICHEUX Myriam	3	627 m ²	57 684 €
2	LE NEVEN Pierrick	12	362 m ²	33 304 €
3	ÉTIENNE Jérôme et Marina	20	641 m ²	58 972 €
4	DAVID Marine et KILLIC Serhat	1	576 m ²	52 992 €
5	VÉLASCO Martine	15	469 m ²	43 148 €
6	MOUNIER Florian et LE HOUARNER Swan	10	575 m ²	52 900 €
7	NDIAYE Astou et CORBINEAU Christophe	19	996 m ²	91 632 €
8	THÉBAUD David	11	516 m ²	47 472 €
9	BEVIS Francis et CAMALON Yolène	23	713 m ²	65 596 €
10	MUNUS Romain et ELRIC Morgane	21	470 m ²	43 240 €
11	SANSON Fabien et Alicia	22	505 m ²	46 460 €

12	CONGRÉ Lynda et GOUGAUD Nicolas	09	575 m ²	52 900 €
13	RANNOU Guillaume et CHENET Romane	2	468 m ²	43 056 €
14	BERNARD Estelle et LE DÉAUT Marvin	16	466 m ²	42 872 €
15	FRESNAY Olivier	14	466 m ²	42 872 €
16	PIAT Nicolas et Naïma	8	513 m ²	47 196 €
17	ROGER Margaux et BILY Guillaume	18	719 m ²	66 148 €
18	RENOU Xavier et PAGEOT Sabine	13	641 m ²	58 972 €
19	PRESSE David	17	569 m ²	52 348 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de M. le maire, à l'unanimité,

- Autorise la cession de ces lots au prix de 92 € TTC le m² (TVA sur marge)
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes de vente pour ces terrains.

6. Comptes administratifs : commune – assainissement – lotissement des Mégalithes

N° 2022 01 05

Monsieur le maire informe les membres du Conseil municipal qu'il va se retirer et les invite à désigner un président de séance pour présenter les comptes administratifs 2021 du budget principal et du budget assainissement.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Monsieur Christophe DANO, Président de séance, pour présenter les comptes administratifs 2021.

Monsieur Christophe DANO présente le compte administratif du budget principal qui fait apparaître les éléments suivants :

Section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :	1 933 385.19 €
Recettes de fonctionnement :	2 825 095.57 €
Résultat de fonctionnement 2021 :	891 710.38 €

Section investissement

Dépenses d'investissement :	3 927 259.46 €
Recettes d'investissement :	4 339 718.05 €
Résultat d'investissement 2021 :	412 458.59 €

Il présente également le compte administratif du budget assainissement qui fait apparaître les éléments suivants :

Section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :	80 026.08 €
Recettes de fonctionnement :	497 713.54 €
Résultat de fonctionnement 2021 :	417 687.46 €

Section investissement

Dépenses d'investissement :	98 081.12 €
Recettes d'investissement :	178 433.69 €
Résultat d'investissement 2021 :	80 352.57 €

Il présente également le compte administratif du budget lotissement de la Résidence des Mégalithes qui fait apparaître les éléments suivants :

Section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :	285 279.41 €
Recettes de fonctionnement :	220 076.36 €
Résultat de fonctionnement 2021 :	65 203.05 €

Section investissement

Dépenses d'investissement :	220 076.36 €
Recettes d'investissement :	0.00 €
Résultat d'investissement 2021 :	220 076.36 €

Le Conseil municipal, entendu les explications de M. Christophe DANO, décide,

- **D'approuver** le compte administratif du budget principal 2021 de la commune,
- **D'approuver** le compte administratif du budget 2021 de l'assainissement collectif,
- **D'approuver** le compte administratif du budget 2021 du lotissement Résidence des Mégalithes.

7. Cession par Eau du Morbihan de terrain à Kerdaniel

N° 2022 01 06

Monsieur le maire informe les membres du Conseil municipal que par délibération du 14 janvier 2022, Eau du Morbihan a accepté de céder à titre gracieux les parcelles ZH 311 et ZI 80 pour une contenance de 4.5 Ha.

Cette cession permettra la création d'un cheminement doux pour les piétons et les cyclistes.



Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette cession gracieuse.

8. Informations diverses

- Kerdaniel : étendre l'acquisition gracieuse aux parcelles aux abords.
- Grésillon : Le mobil-home a été enlevé. Les caravanes vont être enlevées. La Mairie va donner un avis favorable pour un abri précaire à titre exceptionnel.
- Bas-moulac : L'écurie de Rocheded

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10

Le maire,

